

Séance ordinaire du 20 janvier 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingtième jour du mois de janvier deux mille quatorze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

**CV-2014-00-01**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.7 et 15.4 intitulées :

#### **« Direction générale**

Aide financière à Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Lévis-Rive-Sud  
Réf. : DG-2014-005 »

#### **« Finances et services administratifs**

Renouvellement du contrat d'entretien et de support intervenu avec ACCEO solutions inc. concernant la fourniture du service d'entretien et de soutien de certains logiciels et progiciels  
Réf. : FSA-TI-2014-002 »

ainsi que par l'ajout de l'affaire suivante :

#### **« Comité exécutif**

Désignation de membres du conseil de la Ville au Groupe de travail sur l'embellissement du secteur portuaire et de la rue Saint-Laurent et modification de la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » »

#### **Comité exécutif**

Désignation d'un membre du conseil de la Ville au Comité permanent de liaison avec la communauté – Valero et modification de la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » »

« **Infrastructures**

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis (secteur Lévis)

Réf. : INF-GEN-2014-004 »

« **Développement**

Bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. pour l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis »

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-02**

**Période de questions**

Environ 50 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition concernant l'enfouissement de la tuyauterie de Valero en bordure du fleuve Saint-Laurent.

---

**CV-2014-00-03**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2013 et des séances extraordinaires du 19 décembre 2014**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 16 décembre 2013 et des séances extraordinaires du 19 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-04**

**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 10, 16, 17 et 19 décembre 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 10, 16, 17 et 19 décembre 2013 est déposé.

---

**CV-2014-00-05**

**Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, concernant le délai pour imposer une mesure disciplinaire**

Réf. : [RH-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2014-001, concernant le délai pour imposer une mesure disciplinaire.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-06**

**Lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'horaire de travail de membres du personnel col blanc**

Réf. : [RH-2014-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision RH-2014-002, concernant l'horaire de travail de deux membres du personnel col blanc.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-07**

**Nomination d'un chef de service par intérim au Service des approvisionnements de la Direction des finances et des services administratifs**

Réf. : [RH-2014-003](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De nommer Vincent Garon à titre de chef du Service des approvisionnements par intérim de la Direction des finances et des services administratifs, selon les articles 13.13°, 13.15° et l'annexe « E » prévus au recueil des conditions de travail des cadres, et ce, à compter du 20 janvier 2014.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-08****Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités**Réf. : [DG-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2014, pour la somme de 19 308,60 \$.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-09****Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec**Réf. : [DG-2014-002](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec, incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, pour la somme de 104 157,93 \$.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-10****Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions Saint-Romuald inc.**Réf. : [DG-2014-010](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Robert Maranda, Michel Patry et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions Saint-Romuald inc., qui aura lieu le 22 février 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-11****Prêt des salles du conseil et Norbert-Brousseau à l'Association Québec-France**Réf. : [DG-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De prêter gracieusement les salles du conseil et Norbert-Brousseau à l'Association Québec-France, pour leur 17<sup>e</sup> souper sous le thème du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie et de la Libération de la France, et ce, pour une dernière année, le 15 mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-12**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au Gala reconnaissance du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches**

Réf. : [DG-2014-003](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey et Janet Jones à participer au Gala reconnaissance du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 27 février 2014 à Scott et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-13**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc.**

Réf. : [DG-2014-004](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Clément Genest, Mario Fortier, René Fortin, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc. qui aura lieu le 4 février 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-14**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec**

Réf. : [DG-2014-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront les 21, 22, 23 et 24 mai 2014 à Gatineau et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-15**

**Mandat à la Ville de Sainte-Marie pour une demande commune de soumissions pour des services professionnels en matière d'analyse environnementale dans le cadre du Programme de suivi des prises d'eau dans la rivière Chaudière**

Réf. : [ENV-TE-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De mandater la Ville de Sainte-Marie et de lui déléguer le pouvoir au nom de la Ville de Lévis de demander des soumissions et d'attribuer un contrat pour la fourniture des services professionnels d'un laboratoire accrédité en analyse environnementale dans le cadre du Programme de suivi des prises d'eau dans la rivière Chaudière, et ce, pour la durée du programme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-TE-2014-001.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-16**

**Modification de la résolution CV-2013-09-13 « Mise en place des trames verte et bleue à Lévis, projet de construction de sentiers d'accès à la Grande plée bleue »**

Réf. : [ENV-MR-2014-001](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2013-09-13 « Mise en place des trames verte et bleue à Lévis, projet de construction de sentiers d'accès à la Grande plée bleue » par le remplacement, dans le premier alinéa, des lettres et des chiffres « ENV-MR-2013-038-R-1 » par les lettres et les chiffres « ENV-MR-2014-001 ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-17**

**Acceptation du rapport financier concernant l'entretien de la Route verte pour l'exercice financier de 2013**

Réf. : [INF-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accepter le rapport financier concernant l'entretien de la Route verte pour l'ensemble du territoire de la Ville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2014-001.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-18**

##### **Renouvellement des contrats de traçage de lignes de rues pour 2014**

Réf. : [INF-TP-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De renouveler pour une année supplémentaire les contrats pour le traçage de lignes de rues (appel d'offres 2013-50-17, section A, lignage longitudinal et section B, lignage manuel), selon la recommandation du Service des approvisionnements en date du 17 avril 2013, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-TP-2014-001.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-19**

##### **Adoption du budget 2014 et approbation du programme triennal des immobilisations 2014, 2015 et 2016 de la Société de transport de Lévis**

Réf. : [INF-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller René Fortin

D'adopter le budget 2014 de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est adopté par sa résolution 2013-162, et d'approuver le programme triennal des immobilisations 2014, 2015 et 2016 de cette société, tel qu'il est adopté par sa résolution 2014-007.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-20**

##### **Modification du contrat concernant les travaux supplémentaires d'ajout de feux de circulation à l'intersection des rues Morin et Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) dans le cadre de la réfection de la rue des Commandeurs et d'une partie du boulevard Alphonse-Desjardins**

Réf. : [INF-GEN-2014-005](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser la directive de modification C-14 pour une dépense au montant de

58 468,30 \$, taxes en sus, concernant les travaux supplémentaires d'ajout de feux de circulation à l'intersection des rues Morin et Alphonse-Desjardins (secteur Lévis), car les travaux additionnels constituent un accessoire au contrat conclu et ils ne changent pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus à la fiche de prise de décision INF-GEN-2014-005.

Adoptée à l'unanimité

## CV-2014-00-21

### Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-ART-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| • Académie de danse Rive-Sud                                  | 8 967 \$  |
| • Coopérative artistique Les Etchemins                        | 8 330 \$  |
| • École crescendo de St-Rédempteur                            | 7 959 \$  |
| • École de danse élédanse inc.                                | 12 841 \$ |
| • École de musique l'accroche notes                           | 25 840 \$ |
| • École de musique Jésus-Marie                                | 11 355 \$ |
| • École des arts de la Rive-Sud                               | 8 224 \$  |
| • Harmonie des chutes                                         | 14 857 \$ |
| • Maison de la musique Bernard-Bonnier                        | 44 826 \$ |
| • Multi-art Chute Chaudière                                   | 10 930 \$ |
| • Chœur des saisons                                           | 1 990 \$  |
| • Chœur du cégep de Lévis-Lauzon                              | 3 184 \$  |
| • Chœur du monde                                              | 3 184 \$  |
| • Chœur La bruyante                                           | 1 990 \$  |
| • Chœur polyphonique de Lévis                                 | 3 184 \$  |
| • Groupe vocal rive-son inc.                                  | 3 184 \$  |
| • Association des artistes de la Rive-Sud                     | 5 306 \$  |
| • Corporation du village en arts                              | 25 500 \$ |
| • Espace jeunesse espéranto                                   | 15 918 \$ |
| • Groupe cultur'art                                           | 5 306 \$  |
| • Via musique                                                 | 5 306 \$  |
| • Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis | 7 959 \$  |
| • Ermitage Notre-Dame de grâce                                | 5 653 \$  |
| • La société d'histoire régionale de Lévis                    | 9 551 \$  |
| • Le groupe TRAQ                                              | 12 690 \$ |
| • Les compagnons du chantier maritime A.C. Davie              | 5 306 \$  |
| • Société de généalogie de Lévis                              | 8 490 \$  |
| • Société d'histoire de Saint-Romuald                         | 15 816 \$ |
| • Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville         | 6 898 \$  |
| • Société historique de Saint-Nicolas et Bernières            | 9 020 \$  |

Adoptée à l'unanimité

**CV-2014-00-22****Aide financière à des organismes de la communauté**Réf. : [DVC-ART-2014-002](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                           |           |
|-------------------------------------------|-----------|
| • Corporation du presbytère Saint-Nicolas | 21 000 \$ |
| • Diffusion culturelle de Lévis           | 5 000 \$  |
| • Espace jeunesse espéranto               | 3 500 \$  |
| • Festival jazz etcetera Lévis            | 2 500 \$  |
| • Maison natale de Louis Fréchette        | 6 000 \$  |
| • Regart, centre d'artistes en art actuel | 3 500 \$  |
| • Revitalisation village Saint-Nicolas    | 3 000 \$  |
| • Société d'histoire régionale de Lévis   | 3 500 \$  |
| • Via musique                             | 3 000 \$  |

Adoptée à l'unanimité

**CV-2014-00-23****Aide financière à des organismes de la communauté**Réf. : [DVC-SOC-2014-002](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SOC-2014-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| • Club FADOQ Christ-Roi Lévis inc.                       | 5 150 \$   |
| • Personnes handicapées en action de la Rive-Sud         | 17 416 \$  |
| • Centre aide et prévention jeunesse de Lévis            | 170 885 \$ |
| • Service d'entraide de Pintendre                        | 8 580 \$   |
| • Maison de la famille Rive-Sud                          | 11 058 \$  |
| • Corporation de la vie communautaire de Pintendre       | 2 700 \$   |
| • Loisirs de Bienville inc.                              | 1 380 \$   |
| • Comptoir le grenier                                    | 15 490 \$  |
| • Le comptoir d'aide le fouillis inc.                    | 1 100 \$   |
| • Magasin général Rive-Sud société Saint-Vincent-de-Paul | 2 000 \$   |
| • Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière  | 18 113 \$  |
| • L'Œuvre des loisirs de Christ-Roi, Lévis, inc.         | 2 760 \$   |
| • Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière               | 157 681 \$ |
| • La maison des jeunes de Charny inc.                    | 21 937 \$  |
| • La ruche de St-Romuald inc.                            | 16 530 \$  |
| • La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.       | 47 085 \$  |

|                                                       |           |
|-------------------------------------------------------|-----------|
| • Association des personnes handicapées de Lévis inc. | 12 603 \$ |
| • Maison de la famille Chutes Chaudière               | 18 021 \$ |
| • Le service d'entraide de Charny inc.                | 14 041 \$ |
| • Service d'entraide de Breakeyville                  | 8 103 \$  |
| • Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome           | 8 525 \$  |
| • Service d'entraide de St-Romuald inc.               | 17 551 \$ |
| • Le club de l'âge d'or de St-Romuald-d'Etchemin      | 6 000 \$  |
| • Le comité des loisirs de la P'tite école inc.       | 7 427 \$  |
| • La maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon inc.   | 23 642 \$ |
| • Service d'entraide Bernières-St-Nicolas inc.        | 6 128 \$  |
| • Amalgame MDJ Ouest                                  | 46 977 \$ |
| • La maison des jeunes l'azymut Est*Ouest             | 31 328 \$ |
| • Le club du nouvel âge de St-Nicolas inc.            | 2 800 \$  |
| • Service d'entraide St-Étienne                       | 4 075 \$  |
| • Service d'entraide de St-Rédempteur inc.            | 4 280 \$  |

Adoptée à l'unanimité

#### CV-2014-00-24

##### **Financement de la dépense relative au programme interventions dans les parcs 2014**

Réf. : [DVC-SPO-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser le financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2014, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-001, au montant maximal de 754 000 \$ à même le fonds parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

#### CV-2014-00-25

##### **Attribution de contrat pour les services de téléphonie et de communications cellulaires**

Réf. : [FSA-APP-2014-001](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour les services de téléphonie et de communications cellulaires (appel d'offres 2013-50-83) de la façon suivante :

- ✓ projet 1, services cellulaires de voix, de messagerie (SMS, MMS) et de données et conception et mise en place d'un réseau cellulaire APN privé (RCAP), à Société Télus communications, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 471 873 \$, avant TPS et

TVQ;

- ✓ projet 2, acquisition et remplacement des modems cellulaires et des antennes, à Bell mobilité inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 113 175 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2014-00-26**

### **Dépôt de listes de certains contrats au 31 décembre 2013**

Réf. : [FSA-APP-2014-002](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 décembre 2013 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
  - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
  - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2013, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
- 

## **CV-2014-00-27**

### **Retrait de la Ville de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés pour la fourniture de liens téléphoniques**

Réf. : [FSA-TI-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De se retirer de l'appel d'offres public no SAR 390-213 du Centre collégial des services regroupés pour la fourniture de liens téléphoniques.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2014-00-28**

### **Financement de la dépense relative à l'actualisation des technologies**

Réf. : [FSA-TI-2014-003](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Pour financer la dépense relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 263 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2015 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---

#### CV-2014-00-29

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 1 961 708 du cadastre du Québec (chemin Aubin, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2014-004](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 1 961 708 du cadastre du Québec, soit pour un centre équestre sur une superficie d'un hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

#### CV-2014-00-30

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le lotissement d'une partie du lot 1 964 845 du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2014-006](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le lotissement du lot 1 964 845 du cadastre du Québec, soit pour une résidence avec une superficie d'environ 4 950 m<sup>2</sup> et le résidu de ce lot, soit une superficie de 15 500 m<sup>2</sup>, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-31**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 849 053 et autres du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 849 053, 1 962 938, 2 849 450, 2 849 452, 2 849 454, 2 849 456, 2 849 458, 2 849 460 et 2 849 489 du cadastre du Québec, pour une superficie de 1,1950 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-32**

**Désignation d'un membre du comité consultatif de toponymie**

Réf. : [URBA-PSU-2014-002](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De nommer Jean-Claude Filteau à titre de membre citoyen du comité consultatif de toponymie pour représenter l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-33**

**Abrogation de la résolution CV-2012-07-84 « Offre d'achat du lot 4 053 782 du cadastre du Québec (rue J.-B. Michaud, secteur Lévis) et financement afférent »**

Réf. : [DEV-2014-001](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2012-07-84 « Offre d'achat du lot 4 053 782 du cadastre du Québec (rue J.-B. Michaud, secteur Lévis) et financement afférent ».

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-34****Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique**

Réf. : [DEV-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'affecter un montant de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2014-007 et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-35****Signification de l'intérêt de la Ville à l'égard des lots 2 222 015 et autres du cadastre du Québec (secteur Saint-Romuald)**

Réf. : [DEV-2013-023](#), [DEV-2014-002](#) et CV-2013-00-30

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De signifier à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, son intention de maintenir la vocation récréo-écologique actuellement prévue au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville à l'égard de l'immeuble désigné « Ferme expérimentale Jean-Charles Chapais » et de signifier l'intérêt de la Ville à se porter acquéreuse, à titre gratuit, des lots 2 222 015, 2 157 702, 2 356 736 et 2 218 767 du cadastre du Québec, situés au 3595, boulevard de la Rive-Sud (secteur Saint-Romuald).

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-36****Entente à intervenir avec Acier Bouchard inc. relativement à un projet de compensation environnementale et affectation à une réserve financière**

Réf. : [DEV-2014-009](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Acier Bouchard inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-009 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

D'affecter la somme de 26 371,58 \$ reçue d'Acier Bouchard inc. dans le cadre de cette entente à la réserve financière pour fins de développement du

territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-37**

**Avis de renouvellement du contrat de cession emphytéotique concernant le stationnement situé sur la rue Dorimène-Desjardins (secteur Lévis)**

Réf. : [DEV-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser la Direction du développement à transmettre l'avis écrit de renouvellement prévu au contrat de cession emphytéotique intervenu le 17 septembre 1999 et publié à l'index des immeubles de la circonscription foncière de Lévis le 21 septembre 1999 sous le numéro 43 7441, et ce, pour une durée de trois ans et non pas pour une durée de 15 ans.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-38**

**Levée de l'option d'achat du lot 2 286 691 du cadastre du Québec prise en considération en vertu de la résolution CV-2012-02-19, acquisition de ce lot (route du Pont, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent**

Réf. : [DEV-2014-017](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De lever l'option d'achat du lot 2 286 691 du cadastre du Québec, prise en considération en vertu de la résolution CV-2012-02-19 adoptée le 5 mars 2012, de transmettre l'avis écrit requis au plus tard le 31 janvier 2014 et d'autoriser le directeur du Développement à signer tout document à cet effet.

D'acquérir le lot 2 286 691 du cadastre du Québec, avec garantie du droit de propriété sans garantie de qualité et aux autres conditions et modalités de l'option d'achat prise en considération par la résolution CV-2012-02-19 adoptée le 5 mars 2012, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat notarié de vente à intervenir entre les parties.

De financer une partie de la dépense relative à cette acquisition et aux frais inhérents à celle-ci au montant maximal de 256 800 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-39****Confirmation relative à l'utilisation d'une partie du lot 2 245 062 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**Réf. : [DEV-2014-003](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer que le lot 2 245 062 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-40****Avis de motion du Règlement RV-2014-13-10 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques**Réf. : [FSA-TRE-2014-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-10 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.

Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 439 000 \$, d'un terme de trois ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville.

---

**CV-2014-00-41****Avis de motion du Règlement RV-2014-13-11 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2014 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile**Réf. : [FSA-TRE-2014-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-11 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2014 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2014, d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

---

**CV-2014-00-42**

**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-12 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (exclusion de la zone agricole de terrains situés dans le voisinage de la rue des Dahlias dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Réf. : [URBA-2014-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-12 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet de créer une aire d'affectation PÉRI-URBAINE à même une aire d'affectation RESSOURCES, et ce, à l'égard des lots et parties de lots exclus de la zone agricole, dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon (secteur 15), par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, dans sa décision portant le numéro 365092.

**CV-2014-00-43**

**Avis de motion du Règlement RV-2013-12-49 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (exclusion de la zone agricole de terrains situés à l'ouest de la rue Roberge, secteur Pintendre)**

Réf. : [URBA-2014-002-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-49 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet d'inclure la partie des lots 2 059 668 et 2 059 669 du cadastre du Québec, dont l'exclusion de la zone agricole a été ordonnée par la décision 365092 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, dans une aire d'affectation PÉRI-URBAINE.

**CV-2014-00-44**

**Avis de motion du Règlement RV-2014-13-13 modifiant le Règlement RV-2004-02-22 constituant le comité consultatif de toponymie de la Ville**

Réf. : [URBA-PSU-2014-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-13 modifiant le Règlement RV-2004-02-22 constituant le comité consultatif de toponymie de la Ville.

Ce règlement a pour objet de prévoir que le président et le vice-président sont nommés par le conseil de la Ville et de prévoir que le comité se compose de dix membres.

**CV-2014-00-45**

**Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-12 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (exclusion de la zone agricole de terrains situés dans le voisinage de la rue des Dahlias dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et assemblée publique de consultation**

Réf. : [URBA-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le projet de règlement RV-2014-13-12 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-001.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au règlement sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement et que pour les fins de cette assemblée, cette commission soit présidée par le maire.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-46**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2013-12-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (hauteur maximale des bâtiments dans la zone H1040, secteur Saint-Romuald)**

Réf. : [URBA-2014-011](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Second projet de règlement RV-2013-12-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-10-70.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-47**

**Adoption du Règlement RV-2013-13-00 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 (calendrier 2014 des séances du comité exécutif)**

Réf. : [AGR-2013-026](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-00 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les

membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier les jours et les heures fixés pour la tenue des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2014 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2013-13-00 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-48**

**Adoption du Règlement RV-2013-13-08 modifiant le Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**

Réf. : [DEV-2013-207](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-08 modifiant le Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter l'acquisition de la partie du lot 1 963 177 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1 279,9 mètres carrés, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2013-13-08 modifiant le Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-49****Adoption du Règlement RV-2013-13-01 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2014**

Réf. : [FSA-TRE-2014-002](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-01 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2014 a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les crédits alloués à la Société de transport de Lévis, les dépenses relatives aux dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- d'officialiser le montant maximum par hectare de la valeur imposable d'un terrain utilisé comme parcours de golf d'une superficie de 20 hectares ou plus et ouvert au public et le pourcentage utilisé pour calculer ce montant;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2013-13-01 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2014.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2014-00-50****Adoption du Règlement RV-2013-12-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1622, rue de la Rivière-Etchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [AGR-2014-001-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de créer la zone H1622 à même une partie de la zone résidentielle H1617, d'y inclure les terrains situés au 901 à 903 et 905 à 907, rue de la Rivière-Étchemin, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome, d'y permettre seulement les habitations multifamiliales isolées de quatre logements et de prévoir pour cet usage les normes relatives à la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain et celles relatives à la hauteur et les marges de recul des bâtiments principaux ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2013-12-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au second projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-11-23.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-51**

**Désignation de membres du conseil de la Ville au Groupe de travail sur l'embellissement du secteur portuaire et de la rue Saint-Laurent et modification de la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes »**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De désigner les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et Pierre Lainesse à titre de représentants de la Ville au Groupe de travail sur l'embellissement du secteur portuaire et de la rue Saint-Laurent qui a pour mandat d'analyser spécifiquement divers scénarios, y compris l'enfouissement des conduites reliant le terminal fluvial Valero et la raffinerie.

De modifier la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » par le remplacement de l'annexe de cette résolution par l'annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2014-00-52**

**Désignation d'un membre du conseil de la Ville au Comité permanent de liaison avec la communauté – Valero et modification de la résolution CV-**

**2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes »**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De désigner le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse au Comité permanent de liaison avec la communauté – Valero, en plus du membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau.

De modifier la résolution CV-2013-11-34 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » par le remplacement de l'annexe de cette résolution par l'annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-53**

**Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis (secteur Lévis)**

Réf. : [INF-GEN-2014-004](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis au montant maximal de 155 600 \$ à même le l'excédant de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-54**

**Bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. pour l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure un bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. concernant l'utilisation de l'agrandissement du Centre de congrès et d'expositions de Lévis, pour une période de cinq ans et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour y donner suite.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-55****Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

**CV-2014-00-56****Condoléance aux membres de la famille de Jacques Lemieux**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à tous les membres de la famille de Jacques Lemieux à la suite de son décès. Monsieur Lemieux était président du comité de toponymie de la Ville depuis sa fondation en 2004. Il a été grandement actif dans le développement culturel et patrimonial de la Ville. C'est d'ailleurs à lui que l'on doit l'actuel drapeau de la Ville, qui rappelle le pavillon régimentaire du chevalier François Gaston de Lévis et il avait également participé à la création des armoiries de la Ville unifiée. Monsieur Lemieux a également été très actif dans le développement de l'archéologie à Lévis. Il était un pionnier dans le domaine, il sensibilisait les gens du milieu à l'importance de protéger les traces de notre passé.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2014-00-57****Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2014-00-58****Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

À 21 heures 30, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilles Lehouillier, maire

---

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---